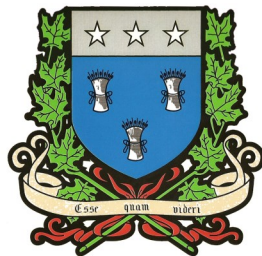


INFORMATIONS MUNICIPALES

NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE
NAPIERVILLE



Vol. 25, n° 23, 4 novembre 2016

DISCOURS DE LA MAIRESSE

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Conformément à l'article 955 du Code municipal, il me fait plaisir de vous soumettre le présent rapport concernant la situation financière de notre municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2015 ET RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Les états financiers de l'an 2015 préparés et vérifiés par la firme comptable Lefavre, Labrèche, Gagné c.a., ont été lus, commentés et approuvés lors de l'assemblée ordinaire du 5 mai 2016 et ils montraient des revenus et affectations de 4,902,964 \$ et des dépenses incluant le remboursement en capital du Service de la dette, le tout pour un montant de 4,493,173 \$, laissant ainsi un excédent de 409,791 \$ pour l'exercice.

Au 31 décembre 2015, le bilan du fonds d'administration montrait donc des surplus accumulés de 1,060,045 \$ dont 496,602 \$ affectés à des réserves pour le remboursement des emprunts qui deviendront échus, pour les remboursements suite à l'utilisation des pinces de désincarcération ainsi qu'une somme de 200,000 \$ qui a été affectée au budget 2016.

OPÉRATIONS DE L'ANNÉE COURANTE

Au début de l'année, nous avons prévu des revenus et dépenses de 4,407,629 \$. Nous anticipons des revenus de 4,530,000.00 \$ soit environ 122,000 \$ de plus que prévu. L'écart est attribuable entre autres à des surplus provenant des taxes et compensations (48,000 \$), des mutations immobilières (37,000 \$), par l'apport de subventions (47,000\$) provenant entre autres du Programme Emploi-Québec, de subvention pour la Fête Nationale, d'une subvention pour la conversion des luminaires au LED et d'une subvention d'Eco Entreprise Québec pour l'achat de contenant à recyclage, les revenus d'entraide (10,000\$), les revenus divers (14,000\$) ainsi qu'un manque à gagner relativement aux activités de loisirs (-34,000\$) soit moins d'inscriptions que prévus.

Concernant les dépenses, nous anticipons qu'elles seront de 4,454,000 \$ soit environ 46,000 \$ de plus que prévu au budget. L'écart est attribuable entre autres à des dépenses reliées à l'administration générale (29,000 \$), aux élections partielles (14,000\$), à la sécurité publique (13,000 \$) incluant les dépenses pour entraide, Loisirs et culture (45,000\$), entretien des parcs municipaux (12,000\$), à des économies au niveau du transport routier (-6,000 \$), à l'hygiène du milieu (-11,000 \$), de l'urbanisme et quote-part (-4,000\$) et à des immobilisations non réalisées (-46,000\$). Le surplus budgétaire sera d'environ 76,000 \$ pour l'année 2016.

Durant l'année, des travaux ont été réalisés, soit la deuxième phase du pavage de la rue Napier-Christie, le déplacement de la conduite d'aqueduc située sous le chalet des loisirs afin de boucler le réseau suite à un bris, des démarches de recherches en eau ont été débutées, l'aménagement du petit bâtiment de services pour les terrains de soccer situés au bout de la rue Poupart, l'installation de nouveaux modules de jeux, balançoires, bancs et paniers à rebuts et recyclage aux Parc Patenaude et Napier-Christie. L'aménagement de ces deux parcs a été réalisé dans le cadre du Pacte rural où l'enveloppe accordée fut de 29,705\$.

La rémunération du maire pour l'année 2016 se chiffre à 18,861.44 \$ avec une allocation de dépenses de 9,430.72 \$. Les conseillers et conseillères reçoivent 6,287.20 \$ avec une allocation de dépenses de 3,143.64 \$

Programme triennal de dépenses en immobilisation pour 2016-2017-2018

Contrats de 25,000 \$ et plus et dépenses de 2000\$ et plus et totalisant plus de 25,000\$ en l'an 2015-2016

Conformément à l'article 953.1 du Code municipal, le conseil a adopté le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois exercices financiers 2016-2017-2018

Dépenses à effectuer	2016	2017	2018
Chemins, rues	145,000 \$	145,000 \$	145,000 \$
Galerie, Hôtel de ville	25,000 \$		
Enseigne numérique	50,000 \$		
Aménagement parc Napier-Christie et Patenaude (Pacte rural)	31,160\$		
Trottoirs	19,000 \$	20,000\$	20,000 \$
	270,160\$	165,000 \$	165,000\$
Mode de financement			
Fonds d'administration	270,160\$	165,000\$	165,000\$

Descriptions des travaux	Nom du contacteur	Montants
Quote part TPI, ordures, recyclage, modernisation du rôle	MRC des jardins-de-Napierville	414,047.76\$
Assurances 2016	Groupe Ultima	76,675.00\$
Travaux de pavage rue Napier-Christie	Béton MSA	67,053.74\$
Réfection galerie Hôtel de ville	Constructions R.D.J. inc.	33,324.34\$
Quote-part déneigement, ordures, compresseurs, HMB et CPA	Centre Sportif Régional Groupe DPJL	42,978.73\$
Flocon pour usine de filtration	Les Équipements Lapierre	34,647.87\$
Enseigne numérique	Médiagraphe	57,596.12\$
Honoraires professionnels	Les avocats Lecorre & Associés	71,275.84\$
Achat immeuble 314, rue Saint-Louis	M ^c Guillaume Giroux-Sirois	171,389.56 \$

RÉALISATIONS 2016 ET OBJECTIFS 2017

Des actions concrètes ont été prises par le conseil municipal en rapport avec l'environnement.

La Municipalité a dévoilé en avril 2012 sa politique de l'arbre. Encore cette année, le conseil municipal a mis l'emphase sur l'embellissement du territoire en offrant gratuitement aux propriétaires de nouvelles constructions, un arbre qui fut planté par les employés du département des travaux publics, 11 arbres ont été remis cette année. De plus, le conseil municipal a procédé au tirage de 10 arbres parmi les citoyens. Cette initiative se poursuivra pour la prochaine année.

Toujours dans un souci d'économie de papier la municipalité s'est dotée d'une enseigne numérique permettant le partage constant d'information. Cette enseigne permet également aux organismes locaux de promouvoir leurs activités et événements.

En 2014, la Municipalité a mis en place un programme de subvention pour les citoyens utilisant les couches lavables. Ce programme sera reconduit en 2017.



En 2011, la Municipalité s'est inscrite au Programme de classification horticole de la Corporation des Fleurons du Québec. À cette occasion, la municipalité s'est vue décerné trois fleurons dont le maximum est de cinq fleurons par année. Notre adhésion est renouvelée pour les trois prochaines années et nous tenterons, avec votre collaboration d'augmenter le nombre de fleurons, ou du moins de le maintenir. Ceci sera une motivation permanente d'améliorer chaque année, l'aménagement floral et paysager de notre milieu de vie et nous invitons tous les citoyens, commerçants et industries à participer activement à l'embellissement de notre municipalité. En respect avec la réglementation sur l'arrosage, le conseil invite les citoyens à utiliser des contenants récupérateurs d'eau de pluie. Cette année, la municipalité a procédé au tirage de 25 barils récupérateurs d'eau de pluie ainsi que 50 composteurs et suite à la forte participation de la population nous tenterons de reconduire les projets en 2017.

Du côté du Service de sécurité incendies, le Service de Prévention est maintenant effectué à l'interne par le Service et un bureau pour le préventionniste a été aménagé.

Suite à la présentation non concluante de la construction d'un complexe aquatique régional aux municipalités environnantes, la Municipalité a soumis un projet aux instances gouvernementales afin d'obtenir une aide financière permettant la construction d'un complexe aquatique intérieur de plus petite envergure et des réponses sont attendues de ce côté.

Du côté de la bibliothèque municipale, suite à l'annonce d'un agrandissement des écoles, cette dernière se verra retirer la collection des livres scolaires, au moment du projet finalisé, ce qui représente environ 6,000 livres sur une totalité de 25,000 livres. Les locaux pourront alors être réaménagés et soyez assuré que les services ne seront pas diminués. La bibliothèque offrira toujours des livres jeunesse et l'espace gagné sera bénéfique. Nous étudions présentement les opportunités d'aménagement et d'ajout de service que cette nouvelle réalité nous permettra de mettre en place. La Municipalité a également installé deux boîtes « croque-livres » permettant les échanges, une sur le terrain de l'école Daigneau et une au parc Charbonneau.

La Municipalité est inscrite dans la démarche pour l'élaboration d'une Politique municipale des aînés à Napierville. Un sondage a été transmis aux personnes de 50 ans et plus et nous avons reçu un peu plus de 500 sondages remplis. Merci pour cette belle participation, vous nous aider à répondre à vos besoins. La Politique devrait voir le jour au courant de l'année 2017.

La Municipalité a également signifié son intérêt à se doter d'une Politique familiale dont les démarches pour l'élaboration devraient débiter au courant de l'année 2017.

Dans le cadre du nouveau programme TECQ 2014-2018, la municipalité de Napierville recevra une somme de 1,253,779 \$. La Municipalité devra réaliser des travaux pour ses infrastructures d'aqueduc, d'égouts, de voirie locale et d'autres types d'infrastructures. Une nouvelle programmation des travaux a été réalisée et devra être approuvée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire. Le plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées a été transmis au Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du Territoire et nous sommes dans l'attente de son approbation afin de terminer la programmation. Des nouvelles modalités du programme sont offertes aux municipalités, soit la possibilité d'utiliser l'équivalent de 20 % (250,756\$) de la somme allouée pour réaliser des travaux admissibles au choix de la municipalité, sans tenir compte de l'ordre de priorité. Une partie de ce montant servira au paiement de l'aménagement du bâtiment de service situé sur le terrain de soccer à l'extrémité de la rue Poupart et la Municipalité désire se prévaloir de la balance pour l'aménagement d'une aire de jeux d'eau, ce projet est présentement en développement et nous aimerions que les installations puissent être opérationnelles à l'été 2017.

La Municipalité a lancé le 26 août 2015 un programme d'accès à la propriété offrant une aide financière aux familles ou aux jeunes couples qui souhaitent acheter ou construire une première habitation sur le territoire de la Municipalité. Le Programme va bon train et à ce jour environ une quarantaine de demandes ont été traitées représentant un montant approximatif de 90,000\$ dont une partie a été versée en 2016 et l'autre partie sera versée au courant de l'année 2017. La presque totalité du montant budgété est déjà alloué.

La Municipalité est aussi fière de ses partenariats, pour en citer quelques-uns :

En partenariat avec le CLD et l'école Daigneau, la création d'un conseil d'un jour a permis aux enfants de se familiariser avec la démocratie municipale tout en apportant des projets afin de favoriser la persévérance scolaire.

Pour une deuxième année, nous serons partenaires des rendez-vous de la communauté. Cette année l'événement aura lieu en février à l'école Louis-Cyr. Une belle collaboration entre la MRC, le CLD, l'école et les différents organismes participants. Ce rendez-vous permet à la population de connaître ou découvrir les multiples organismes disponibles dans la région. Enfin, en collaboration avec « Apprendre en cœur », nous sommes fiers d'accueillir et ce, depuis 3 ans le camp « Stimulation » qui offre des ateliers de développement du langage, d'éveil à la lecture et à l'écriture et diverses activités favorisant le développement global permettant aux enfants d'évoluer.

Sur les questions de sécurité, la Municipalité demeure proactive en ce qui a trait à la sécurité routière sur son territoire. Nous continuerons à travailler en étroite collaboration avec la Sûreté du Québec afin de s'assurer que le Code de la Sécurité routière soit respecté.

Une étude de regroupement des municipalités de Napierville et Saint-Cyprien-de-Napierville est en cours présentement, vous serez informé des résultats dès qu'ils seront disponibles.

Comme vous le savez tous l'année 2016 a été éprouvante pour tous suite au décès prématuré de monsieur le Maire Jacques Délisle et sachez que je fais tout en mon pouvoir pour poursuivre le chemin tracé par ce dernier. Jacques tu as fait un travail exceptionnel ta présence nous manque à tous.

En terminant, je tiens à souligner le travail exceptionnel effectué par tout le personnel de la municipalité, autant le soutien administratif que les services publics tels que les employés du département des travaux publics, du Service de sécurité incendies/premiers répondants, des Loisirs, les brigadières scolaires ainsi que les bénévoles et la responsable de la bibliothèque pour leur dévouement auprès de la population. L'accueil chaleureux et l'enthousiasme de répondre aux préoccupations exprimées par la population sont des qualités appréciées par le conseil municipal et nous les encourageons à continuer dans cette même voie.

Je remercie aussi tous les citoyennes et citoyens qui s'impliquent bénévolement dans notre communauté, tant dans les loisirs que pour les organismes sans but lucratif. Vos efforts sont très appréciés.

Comme par le passé, nous désirons continuer à vous offrir les meilleurs services, et ce, pour le moins cher possible.

TOUS ENSEMBLE NOUS CONTRIBUERONS AU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE MUNICIPALITÉ.

Le budget de l'année 2017 sera étudié et adopté à une session extraordinaire du conseil prévue pour le 15 décembre 2016 à 19h30.

Naturellement vous êtes toujours les bienvenus. Merci.

Chantale Pelletier, Mairesse